

# En France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038724>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dans la *Rhodésia*, on continue le fameux chemin de fer du Cap au Caire. Un nouveau tronçon, partant de Buluvayo, atteindra bientôt le Zambèze en aval des chutes Victoria ; les études sont faites pour rejoindre le lac de Tanganika, soit en longeant le lac Nyassa, soit plus directement par la vallée du Loango.

Au *Mozambique* portugais, le port de Béira est concédé à la compagnie du chemin de fer de Salisbury, et dans le *Zanguebar méridional*, ou l'Afrique orientale allemande, la ligne de Pangani au lac Victoria se continue, tandis que celui du Cap au Caire traversera la région du sud au nord jusqu'au lac Victoria.

Dans l'*Afrique orientale anglaise*, nous savons que le chemin de fer de Mombaza à Port Florence, au nord-est du Victoria, est en activité ; de là, un autre tronçon du Transafricain partira dans la direction de l'Abyssinie sud-ouest, du Nil-Bleu et de Khartoum, chef-lieu du Soudan nilien anglais, relié déjà par une ligne continue qui, par la vallée du Nil, aboutit au Caire et à Alexandrie.

Plusieurs années se passeront encore sans doute avant l'achèvement du *Transafricain*, cette voie gigantesque traversant tout le continent dans sa plus grande longueur du nord au sud, et qui servira de tige ou de tronc principal d'où partiront de nombreux embranchements vers les côtes orientales et même occidentales.

Pour finir le bilan africain, signalons brièvement le progrès continu de l'*Egypte* ; dans le Soudan égyptien, la construction d'un chemin de fer de Berber à Sennaar ; en *Abyssinie*, celle de la ligne d'Addis-Abéba à Harar, prolongement de la section de Djibouti, port français sur le golfe d'Aden. En *Somalie*, la révolte du mahdi Mulad, fanatique musulman maître du désert, cause de grands ennuis, non seulement aux Anglais, mais aux Italiens et même au ras Makonnen, gouverneur abyssin du Harar, enfin à *Madagascar*, le développement des missions catholiques, et aussi l'avancement de la voie ferrée qui, de Tamatave, montera à Tananarive.

Dans tous les pays neufs, la construction des chemins de fer est la première condition de succès de la colonisation européenne. C'est pourquoi nous croyons utile de les signaler.

(*A suivre.*)

F. ALEXIS, M. G.

---

## EN FRANCE

---

J'ai sous les yeux le texte du projet relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste en France. Je me contenterai d'en reproduire ici l'article premier :

« I. L'enseignement primaire, secondaire et supérieur est

interdit en France aux Congrégations. Sont abrogées toutes les dispositions contraires des lois, décrets, ordonnances et autres actes des pouvoirs publics. En conséquence, les statuts approuvés des Congrégations autorisées, en vue d'aider à l'enseignement, sont et demeurent annulés en totalité ou dans celles de leurs parties qui autorisent ces Congrégations à se consacrer à l'enseignement. »

Ceux qui ont ordonné la dissolution de toutes les Congrégations non autorisées, la fermeture de plusieurs milliers d'écoles congréganistes, l'expulsion à main armée de tant de pauvres religieux, étaient seuls capables de présenter un projet aussi odieux que celui qui vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre française. Les établissements congréganistes faisaient une concurrence redoutable à l'Université dans l'enseignement secondaire et supérieur ; d'autre part, ils étaient les forteresses de l'instruction et de l'éducation chrétiennes : c'était plus qu'il n'en fallait pour les signaler à la haine des promoteurs de l'école sans Dieu.

Chacun sait que, dans l'enseignement secondaire, les Frères des Ecoles chrétiennes, par exemple, qui autrefois, ne s'occupaient que de l'école primaire, ont remporté de grands succès qui s'accroissent chaque jour. Qu'on me permette de citer à ce sujet, ce que M. le Dr Gustave le BON<sup>1</sup> — un auteur qui n'est, certes, pas suspect de cléricisme — a écrit dans son ouvrage : *Psychologie de l'Education*.

Après avoir parlé des progrès réalisés dans ce domaine par les Congrégations, il ajoute :

« Il faut admirer de tels résultats, dus uniquement à l'initiative privée. Mais il faut surtout tâcher d'en comprendre les causes. L'enquête<sup>2</sup> ne les dit guère. Elles sont pourtant bien évidentes. Elles résident simplement dans la *qualité morale des professeurs*. Tous ces professeurs ont un idéal commun et l'esprit de dévouement que tout idéal inspire. Cet idéal peut être scientifiquement traité de vaine chimère, mais la qualité philosophique d'un idéal est absolument sans importance. Ce n'est pas à sa valeur théorique qu'il faut le mesurer, mais à l'influence qu'il exerce sur les âmes. Or l'influence de l'idéal qui guide les congrégations est immense. Tous ces professeurs à peine rétribués sont dévoués à leur tâche et ne reculent pas devant les plus humbles besognes. A la fois surveillants et professeurs, ils s'occupent sans cesse de leurs élèves, les étudient, les comprennent et savent se mettre à leur portée. Leurs origines familiales sont au moins aussi modestes que celles des professeurs de l'Université, mais leur

<sup>1</sup> Auteur de : *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* ; — *Psychologie des foules* et *Psychologie du Socialisme*.

<sup>2</sup> Enquête parlementaire sur la réforme de l'enseignement secondaire en France.

tenue générale est infiniment supérieure, et, par contagion, celle de leurs élèves le devient également. Il n'y a pas à contester que ces élèves ne soient, au moins extérieurement, beaucoup mieux élevés que ceux de nos lycées. Les parents s'aperçoivent très bien de la différence et les libres-penseurs eux-mêmes envoient de plus en plus leurs enfants chez les congréganistes. Ils savent d'ailleurs aussi que ces congréganistes s'intéressent personnellement à leurs élèves, ce qui n'est pas le cas des professeurs des lycées et les font très bien réussir dans la préparation aux examens qui ouvrent l'entrée des grandes écoles. »

Et comme, M. le Bon connaît et l'état d'esprit de ceux qui dirigent actuellement les destinées de la France et ce dont ils sont capables, il ajoute encore :

« Supposons que, par des moyens draconiens, on oblige les Congrégations à fermer leurs établissements. Une telle loi aurait pour conséquence immédiate de transformer en ennemis du gouvernement les parents qui tenaient à confier leurs enfants aux congréganistes. Elle aurait aussi cette autre conséquence, beaucoup plus grave encore, de supprimer toute concurrence à l'Université, et par conséquence de détruire le seul stimulant qui l'empêche de descendre encore plus bas qu'elle ne l'est aujourd'hui. »

Et dans la dernière page de ce volume <sup>1</sup> qui mérite d'être parcouru, nous trouvons encore :

« Est-il admissible que notre instruction universitaire reste si honteusement médiocre, alors que nous voyons d'humbles Frères, de modestes congréganistes, n'ayant ni agrégés ni diplômés à leur service, donner un enseignement fort supérieur à celui de l'Université comme le prouvent les succès de leurs élèves, non seulement dans l'industrie, l'agriculture, et le commerce, mais encore dans les grandes écoles du gouvernement. »

Donc, de l'aveu même des partisans de l'école sans Dieu, les Congrégations ont pleinement réussi dans l'enseignement secondaire. Les résultats surprenants qu'elles ont obtenus et qu'elles obtiennent encore chaque jour sont uniquement dus à leur dévouement de l'instruction et de l'éducation en France ; elles ont travaillé au bonheur et à la prospérité de leur patrie :

Voilà pourquoi on les proscrit. Pauvre France !

<sup>1</sup> Ce volume se trouve actuellement au Musée pédagogique.



Conseil sans secours est un corps sans âme.

